

MEBOFIX PRO

Version 2.0 Date de révision: 12.04.2021 Numéro de la FDS: 103000005719 Date de dernière parution: 23.05.2019
Pays / Langue: CH / FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MEBOFIX PRO
Code du produit : 56859725

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Additif pour matériau de construction

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : LANXESS Deutschland GmbH
Production, Technology,
Safety & Environment
51369 Leverkusen, Germany
Téléphone : +4922188852288
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : infosds@lanxess.com
Importeur : Chemia Brugg AG
Aarauerstrasse 51
5200 Brugg
(marketing authorisation holder)
+41 56 460 62 60
info@chemia.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Deutschland +49 2143099300
Schweiz Tox Info Swiss Kurzwahl Tel: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Pas une substance ni un mélange dangereux.

MEBOFIX PRO

Version 2.0 Date de révision: 12.04.2021 Numéro de la FDS: 103000005719 Date de dernière parution: 23.05.2019
Pays / Langue: CH / FR

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Des concentrations élevées de poussières peuvent provoquer une irritation des muqueuses des yeux et des voies respiratoires.

La solution aqueuse provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index	Classification	Concentration (% w/w)
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
sulfate de calcium	7778-18-9 231-900-3		>= 90 - <= 100

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

MEBOFIX PRO

Version 2.0 Date de révision: 12.04.2021 Numéro de la FDS: 103000005719 Date de dernière parution: 23.05.2019
Pays / Langue: CH / FR

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Aucune mesure spéciale n'est requise.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Le produit lui-même ne brûle pas.

Oxydes de soufre
Oxydes de métaux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser et évacuer sans créer de poussière.

MEBOFIX PRO

Version 2.0 Date de révision: 12.04.2021 Numéro de la FDS: 103000005719 Date de dernière parution: 23.05.2019
Pays / Langue: CH / FR

Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié.
Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
sulfate de calcium	7778-18-9	VME (poussières alvéolaires)	3 mg/m ³ (Calcium)	CH SUVA
Information sup-	Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			

MEBOFIX PRO

Version 2.0 Date de révision: 12.04.2021 Numéro de la FDS: 103000005719 Date de dernière parution: 23.05.2019
Pays / Langue: CH / FR

plémentaire

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission (ou d'une autre ventilation appropriée).

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc naturel - NR
Temps d'utilisation : < 60 min

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Changer immédiatement les gants de protection souillés par le produit et les faire détruire selon le protocole en vigueur.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de travail recouvrant toutes les parties de la peau, porter un vêtement de protection spécial contre les poussières en cas de fort dégagement de poussière.

Protection respiratoire : Masque à poussière efficace

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : poudre

Couleur : Pâle, blanc

Odeur : Donnée non disponible

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : > 10
Concentration: 1 %

: Donnée non disponible

: Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Indice de combustion : 1 (20 °C)

MEBOFIX PRO

Version 2.0 Date de révision: 12.04.2021 Numéro de la FDS: 103000005719 Date de dernière parution: 23.05.2019
Pays / Langue: CH / FR

Méthode: VDI 2263-1

Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Masse volumique apparente	:	950 kg/m ³
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	3 g/l
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Taille des particules : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

MEBOFIX PRO

Version 2.0 Date de révision: 12.04.2021 Numéro de la FDS: 103000005719 Date de dernière parution: 23.05.2019
Pays / Langue: CH / FR

Réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucune donnée spécifique.

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Composants:

sulfate de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,61 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
BPL: oui
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Le dosage n'a causé aucune mortalité

Toxicité aiguë par voie cutanée : Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

sulfate de calcium:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 4 h
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

MEBOFIX PRO

Version 2.0 Date de révision: 12.04.2021 Numéro de la FDS: 103000005719 Date de dernière parution: 23.05.2019
Pays / Langue: CH / FR

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

sulfate de calcium:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

sulfate de calcium:

Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
BPL : oui

Mutagenicité sur les cellules germinales

Composants:

sulfate de calcium:

Génotoxicité in vitro : Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
BPL: oui

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Espèce: Souris (mâle)
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 1 d
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif
BPL: oui

Toxicité pour la reproduction

Composants:

sulfate de calcium:

MEBOFIX PRO

Version 2.0 Date de révision: 12.04.2021 Numéro de la FDS: 103000005719 Date de dernière parution: 23.05.2019
Pays / Langue: CH / FR

- Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'un traitement unique: 2 Sem.
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 790 Poids corporel mg / kg
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 790 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422
BPL: oui
- Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'un traitement unique: 10 Jrs
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1.600 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
BPL: non

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

sulfate de calcium:

- Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

sulfate de calcium:

- Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 79 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 35 Jrs
Nombre d'expositions : quotidien
Méthode : OCDE ligne directrice 422
BPL : oui

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

- Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

MEBOFIX PRO

Version 2.0 Date de révision: 12.04.2021 Numéro de la FDS: 103000005719 Date de dernière parution: 23.05.2019
Pays / Langue: CH / FR

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

sulfate de calcium:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): > 79 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
BPL: oui
Remarques: Le dosage n'a causé aucune mortalité
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia (Daphnie)): > 79 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Le dosage n'a causé aucune mortalité
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 79 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.
Remarques: Aucun effet néfaste dans le domaine de solubilité aqueuse.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.
Remarques: Aucun effet néfaste dans le domaine de solubilité aqueuse.

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

sulfate de calcium:

- Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

sulfate de calcium:

- Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.
- Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Non applicable
-

MEBOFIX PRO

Version 2.0 Date de révision: 12.04.2021 Numéro de la FDS: 103000005719 Date de dernière parution: 23.05.2019
Pays / Langue: CH / FR

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : En raison de l'insolubilité pratiquement totale dans l'eau, il se produit une séparation lors de toute opération de filtration ou de sédimentation.
Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

MEBOFIX PRO

Version 2.0 Date de révision: 12.04.2021 Numéro de la FDS: 103000005719 Date de dernière parution: 23.05.2019
Pays / Langue: CH / FR

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mentions de danger : Non dangereux pour le transport
Craint l'humidité.
Tenir à l'écart des denrées alimentaires

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable
- REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).
- REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable
- Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable
- Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable
- Règlement (CE) n° 111/2005 du Conseil fixant les règles pour la surveillance du commerce des précurseurs de drogues entre la Communauté et les pays tiers : N'est pas interdite ni/ou contrôlée
- Convention Internationale sur les Armes Chimiques (CWC) Inventaire des Produits Chimiques Toxiques et des Précurseurs : Non applicable
- Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable
- Composés organiques volatils : La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)
pas de taxes des COV
-

MEBOFIX PRO

Version 2.0 Date de révision: 12.04.2021 Numéro de la FDS: 103000005719 Date de dernière parution: 23.05.2019
Pays / Langue: CH / FR

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition

ETA = Estimation de la toxicité aiguë;

FBC = Facteur de bioconcentration;

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques;

Les informations portées sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. L'objectif de la présente fiche de données de sécurité et de son annexe [si nécessaire conformément au règlement (CE) 1907/2006 (REACH)] est de décrire les exigences de sécurité inhérentes aux produits. Les informations fournies n'impliquent aucune garantie quant à la composition, aux propriétés et aux performances.